Journal du tri SIMER

Pour la réduction et la valorisation de nos déchets





Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets Eco-Pôle- La Poudrerie - 86320 SILLARS 05 49 91 96 42 - ecopole@simer86.fr

DZ À LA UNE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

La tendance forte à la réduction de la quantité d'ordures ménagères résiduelles constatée en 2022 sur notre territoire s'est confirmée en 2023.

Elle s'accompagne par ailleurs d'une amélioration du tri des emballages. Cette excellente dynamique contribue à l'atteinte des objectifs environnementaux que nous nous sommes fixés, conformément à la législation, ainsi qu'à la maîtrise des coûts de collecte et de traitement des déchets.

Pour ancrer et renforcer ce résultat, le tri des biodéchets est un levier majeur. Le SIMER s'est engagé depuis longtemps en faveur de la gestion de proximité des biodéchets au travers du compostage individuel ou collectif, et renforce actuellement son dispositif de soutien.

Ce Journal du Tri est dédié à cette pratique, autrefois répandue, que l'on redécouvre progressivement, et qui surprend par sa simplicité et son caractère environnemental vertueux.

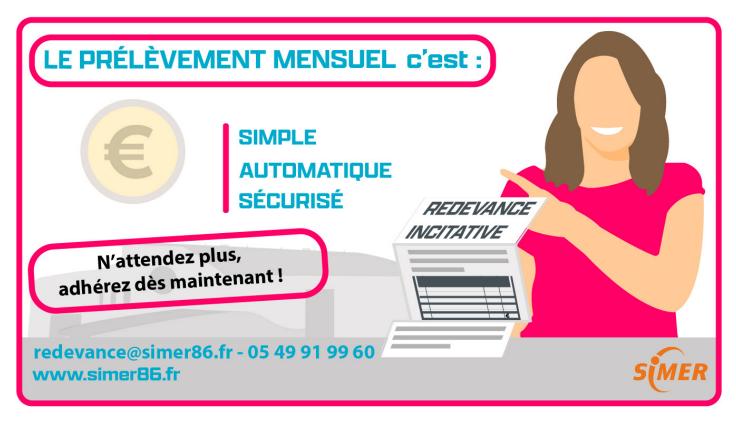
Bonne lecture!

Patrick ROYER, Président du SIMER









LES CHIFFRES 2023

Tendance positive confirmée

Le rapport annuel 2023 est sorti. Il analyse le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. L'essentiel en chiffres.

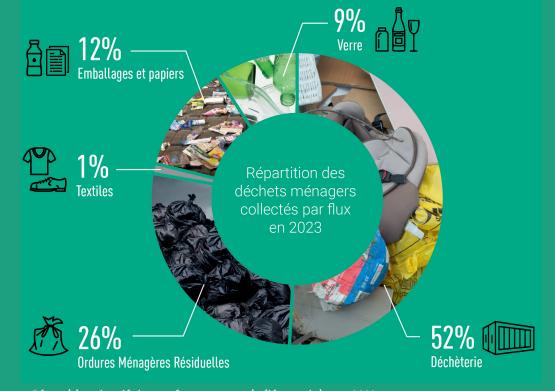


Ce document est consultable sur le site internet www.

CONFIRMATION DE L'AMÉLIORATION DU TRI DES DÉCHETS

Emballages et papiers + 3 kg/hab./an triés

OMR - 4 kg/hab./an collectés



Répartition des déchets ménagers et assimilés produits en 2023

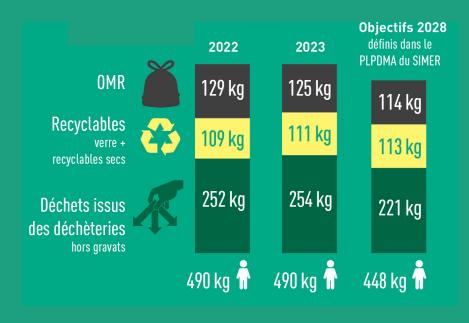
La tendance depuis la mise en place de la redevance incitative et la stratégie de tri à la source des biodéchets est encourageante.

Le geste de tri de tous a permis une diminution des sacs noirs collectés et une augmentation des emballages et des papiers. Des actions sont déployées pour atteindre les objectifs du PLPDMA.

OMR Les **O**rdures **M**énagères **R**ésiduelles correspondent aux déchets contenus dans les sacs noirs

PLPDMA Programme Local de Prévention des **D**échets **M**énagers et **A**ssimilés (DMA)

DMA Les **D**échets **M**énagers et **A**ssimilés correspondent aux déchets des ménages, des professionnels et des collectivités de différents types : sacs noirs, emballages et papiers, verre, dépôt en déchèterie, bornes textiles.



PRÉVENTION

Un NOUVEL outil innovant: «MISSION 5R-OD»

La prévention des déchets est un enjeu majeur. Réduire les déchets est la responsabilité de chacun et nécessite la mobilisation de tous. C'est une démarche fondamentale pour économiser les matières premières épuisables, limiter les impacts liés à la production et diminuer les coûts de gestion.

L'équipe prévention des déchets du SIMER intervient via différentes actions (stands, animations dans les écoles, etc.) pour accompagner dans ce sens.

En 2024, elle s'est dotée de nouveaux outils innovants comme l'escape game « Mission 5R-0D » pour toucher tous les publics et donner envie de mieux comprendre comment bien trier et réduire ses déchets.



VENEZ TESTER l'escape game!

Et si l'on pouvait faire disparaître tous les déchets de la Terre ?

Avec la machine 5R-OD, maintenant, c'est possible! Malheureusement, le laboratoire qui l'a conçue ne souhaite pas que l'on découvre son existence... il a donc programmé son autodestruction. Vous avez 5, 30 ou 45 minutes pour empêcher la destruction de 5R-OD et révéler au monde entier comment faire disparaître tous nos déchets!

Le jeu se déroule autour d'une poubelle et

En partenariat avec la:



reprend tous les codes d'un escape game classique : fouille, réflexion, manipulation... Une façon ludique de parler tri, recyclage, compostage qui plaît à tous!







Le PLPDMA, un plan d'actions pour 2023-2028.

Co-construit avec les usagers et les élus, le PLPDMA (Programme local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) est une véritable feuille de route pour 6 ans

Autour de différents axes forts, le syndicat définit sa stratégie et les actions associées pour la valorisation et la réduction des déchets sur le territoire.

Il accompagne les particuliers, les scolaires, les acteurs locaux et les professionnels.

La commission de suivi a pris connaissance du bilan de la première année et des ajustements prévus.

L'intégralité du document est consultable sur www.simer86.fr

Des idées ? on vous soutient

Le SIMER relance son accompagnement pour les porteurs de projets collectifs visant l'amélioration du tri et la réduction des déchets selon les objectifs définis dans le PLPDMA. Ce soutien concerne <u>les associations, les collectivités et les professionnels</u> produisant des déchets ménagers et assimilés (DMA).

Vous souhaitez mettre en place un projet pour réduire les déchets ?

Le SIMER peut vous soutenir financièrement jusqu'à 500€.

ACTIONS	montant maximum de
POUR	l'aide
le tri des déchets	30% des dépenses matérielles (TTC) dans la limite de 200€
la réduc-	50% des dépenses
tion des	matérielles (TTC) dans la
déchets	limite de 500€

ENVIE VOUS AUSSI DE PROPOSER UN PROJET INNOVANT ?

Retrouvez le règlement de l'appel à projet avec les modalités de participation et le dossier de candidature sur le site web: www.simer86.fr. Il est à déposer AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024. La commission d'attribution se réunira en octobre 2024.

EXEMPLES D'ACTIONS SOUTENUES EN 2023



VIENNE-ET-GARTEMPE JUDO (Lussac-les-Châteaux)

Les parents des jeunes judokas achètent des tenues mais, souvent, portent leurs choix sur celles à bas prix. Ils doivent donc les remplacer chaque année car les enfants grandissent et qu'elles ne sont pas adaptées à une pratique régulière et s'usent très vite. Cela engendre un gros volume de kimonos « jetables ».

L'action: achat d'un stock



de kimonos de qualité, donc plus durable, mis à disposition des adhérents pour éviter des déchets.

L'ATELIER DES POSSIBLES (Pleumartin)

Avec l'ouverture du « Petit Atelier » en 2021, avec des « Répar'acteurs » et des « Dépos'acteurs », l'objectif est d'aider les adhérents à prolonger la durée de vie d'objets en les réparant.

L'action : achat d'outils pour l'atelier.



UNE ASSISTANTE MATERNELLE

(Saint-Saviol)

L'accueil de tout-petits induit une augmentation des déchets ménagers avec le « tout jetable » (couches, lingettes, repas). Elle a donc choisi de proposer aux parents de tendre vers le « tout maison ».

L'action : achat de couches lavables et de lingettes.

Aides à l'achat pour passer aux protections lavables

De la naissance à la propreté d'un enfant, c'est plus d'une tonne* de couches jetées. Si l'on ajoute les tampons, les serviettes hygiéniques et les autres textiles sanitaires (lingettes, mouchoirs jetables, etc.), cela représente 13% des ordures ménagères résiduelles, soit plus de 30 kg* par an et par habitant. Face à ce constat, le SIMER souhaite encourager les habitants de son territoire à opter pour des solutions lavables respectueuses de la santé et de l'environnement avec des aides à l'achat. Les modalités sont les suivantes: 50% de la facture (TTC) plafonnée à 50€ pour les protections hygiéniques lavables ou pour les fuites urinaires et 250€ pour les changes lavables (enfants ou adultes).



Retrouvez l'ensemble des conditions et le formulaire de demande en ligne (à retourner avant le 30 septembre) sur www.simer86.fr.

^{*} Données estimatives nationales

DOSSIER // LE COMPOSTAGE

Composter, composter, composter!

Depuis le 1er janvier, tous les ménages doivent pouvoir trier leurs déchets alimentaires et biodégradables, c'est une des mesures de la loi AGEC de février 2020 (loi dite anti-gaspillage). Une solution : composter! Dans ce cadre, le SIMER accompagne ses usagers avec la vente de composteurs à tarif réduit, l'installation de composteurs partagés et des conseils pour bien composter.



EN COMPOSTANT, VOUS POUVEZ RÉDUIRE DE 30 à 40% LE VOLUME DE VOTRE SAC NOIR

Le SIMER est engagé depuis plusieurs années dans une stratégie de gestion de proximité des biodéchets avec le déploiement du compostage individuel et partagé.

Le tri à la source des biodéchets est un enjeu collectif car il contribue à réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies et donc les coûts associés.

Des solutions pour le compostage en zone plus dense sont à l'étude.

Des composteurs individuels à tarif réduit

Pour faciliter le compostage, le SIMER propose des composteurs individuels en bois de 600 litres au prix réduit de 20€*. Cet équipement offre la possibilité de valoriser ses déchets organiques.

NOUVEAUTÉ // + de proximité et + de flexibilité

Pour faciliter l'accès au compostage pour tous, un nouveau mode de distribution plus flexible et de proximité est en place.

En effet, depuis mi-juin, il est possible, après réservation sur www.simer86.fr, de retirer un composteur dans les déchèteries suivantes :

- ▶ La Trimouille
- Millac
- Pleumartin
- Saint-Savin
- Valence-en-Poitou
- Verrières.

Ainsi que :

- Civray (Agence du SIMER)
- D Montmorillon (Siège du SIMER).



Des composteurs partagés

Certains habitants ne disposent pas d'un espace pour un composteur individuel, le SIMER offre donc la possibilité de composter grâce aux composteurs partagés. Installés aujourd'hui sur 21 communes, ils sont localisés sur l'appli MonTri.



! UN COMPOSTEUR N'EST PAS UNE POUBELLE!

Pour le bon fonctionnement de cet équipement, et le respect de tous, quelques règles s'imposent. Elles évitent bien des désagréments.

Végétaux (tonte, branche, etc.) Sacs (congélation, biodégradables, etc.) Litière animale (minérale et végétale) Litière animale (minérale et végétale) Adans votre bac dans votre sac noir

PAS DE COMPOSTEUR PARTAGÉ PRÈS DE CHEZ VOUS ? UTILISATEUR D'UN SITE, VOUS AVEZ BESOIN DE COMPOST ? Vous pouvez contacter le service prévention.

29 sites de compostage

Angles-sur-l'Anglin La Chapelle-Bâton

1 site

Availles-Limouzine Lussac-les-Châteaux

3 sites

Brigueil-le-Chantre

Mauprévoir
1 site

1 site

Chenevelles Montmorillon

1 site
2 sites

1 site Saint-Germain

Joussé1 site1 siteSillarsLa Bussière1 site

1 site Vicq-sur-Gartempe

La Chapelle-Viviers 1 site
1 site
Voulon
1 site



Le composteur, un univers vivant!

Le service prévention du SIMER a enrichi les supports de sensibilisation également pour mieux faire connaître le compostage d'une manière ludique.

Les animateurs du service prévention disposent désormais pour les stands ou les interventions dans différentes structures de nouveaux outils :

- Un flip book, un livre qui utilise des images pour créer l'illusion d'une scène en mouvement
- Dune vidéo pour visualiser le processus du compostage en 3 minutes
- La malette « Les bestioles du compost », une malette pédagogique avec des figurines 3D, un livret, un poster, etc pour faire découvrir les supers pouvoirs des êtres vivants qui peuplent le compost.

Ces supports apportent une approche plus ludique pour mieux connaître et comprendre le fonctionnement du compostage.



Connaissez-vous les bestioles invisibles du composteur qui œuvrent pour la transformation des restes alimentaires en compost?

C'est grâce à de nombreux micro ou macro-organismes qui forment un écosystème. Le compostage repose sur une alchimie entre un bon équilibre des apports : des épluchures, des restes de table et de la matière sèche (c'est-à-dire du broyat, des feuilles mortes, des essuie-tout, etc) ainsi qu'un brassage régulier. Cela favorise le développement des petites bêtes qui y trouvent un habitat et œuvrent pour décomposer les matières. Qui sont-elles?



LA LIMACE avec sa radula, une langue avec des dents et une vitesse de pointe de 7m/jour.



LE CLOPORTE a le sang bleu et des branchies, il pratique la



L'ACARIEN et sa paire de chélicères



LE COLLEMBOLE et sa furca. un drôle de ressort



LE MILLE-PATTES ou myriapode



LE LOMBRIC n'est pas un ver de terre commun



LE NÉMATODE, 4 animaux sur 5 sur terre sont des nématodes



LE MYCÉLIUM avec son carpophore et ses hyphe et LA BACTÉRIE, mono-cellule qui produit la chaleur

De petits êtres étonnants et indispensables que vous pouvez observer.

Ils sont des indicateurs de l'état de votre compost. Cela vous intrigue ? Vous voulez en savoir plus ? Retrouvez le service prévention sur des stands ou suivez la page facebook du SIMER pour en apprendre plus.

Le compost, où et comment l'utiliser?

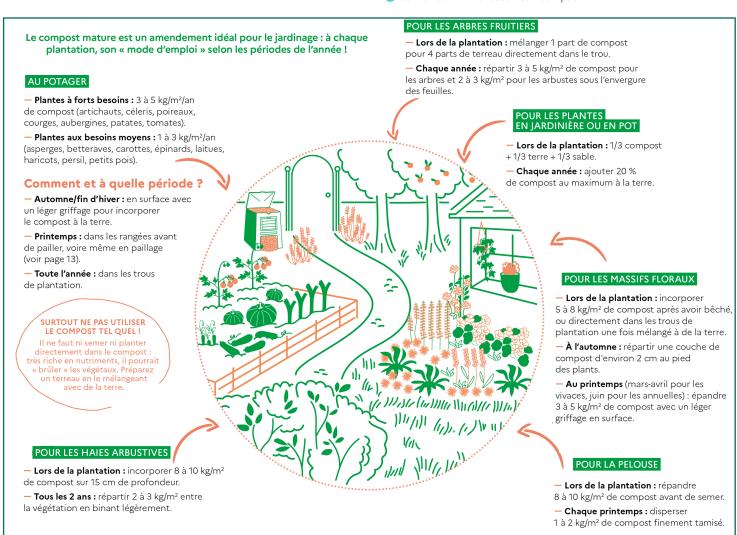
Le compost est un amendement idéal pour votre sol. Il apporte de la matière organique. Il agit comme un régulateur car il augmente le drainage des sols lourds ou assure une meilleure rétention de l'eau dans des sols légers. Le compost est un allié précieux du jardinier utile toute l'année! Où et comment l'utiliser?



[Un compost est prêt à l'utilisation au bout de 6 à 12 mois.]

Comment reconnaître du compost mûr ? 4 critères : une structure granuleuse | une couleur brun foncé | une odeur de sous-bois | un aspect homogène. Non mûr, il est utilisable en paillage.

- ← Flipbook _ 4è^{me} de couverture LES COMPOSTIOLES
- Ouide «Comment réussir son compost ?» ADEME 2024



Compostage, paillage, jardinage au naturel, des ressources sont à consulter sur : agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison

Vente de compost en déchèteries

Besoin de compost ? Le SIMER en propose à la vente dans les déchèteries au prix de 9€ ttc les 240 litres et 3€ ttc les 80 litres supplémentaires. Ce compost normé est produit sur la plateforme de compostage de Sillars.



RÉGLEMENT DE COLLECTE

Les bonnes pratiques

Pour le bon déroulement de la collecte, quelques règles sont à rappeler.

Elles seront applicables à partir du 13 janvier 2025 pour les communes d'Anché, Brux, Chaunay, Romagne, Valence-en-Poitou et Voulon.

LA COLLECTE EN BACS EN PORTE-À-PORTE



Les ordures ménagères : dans le bac en sacs bien fermés.



Le bac noir doit être fermé et de préférence plein pour optimiser les 12 levées à utiliser en fonction de vos besoins du 1^{er} janvier au 31 décembre.



Les emballages (sauf le verre) et papiers : en **vrac** dans le bac.

LA COLLECTE EN BACS À CLÉ

Cette collecte est mise en place pour les habitations non accessibles par la benne à ordures ménagères et dont le nombre ne justifie pas l'installation d'un PAC. Les bacs restent sur place.

L'étiquette est à laisser pour que le bac ne soit pas collecté.



Bac collecté



collecté

POUR LES COLLECTES

EN PORTE-À-PORTE,
SORTEZ VOS BACS OU VOS SACS

LA VEILLE À PARTIR DE 19H

Clé ou étiquette perdue ? Contactez-nous : 05 49 91 96 42

LA COLLECTE EN SACS EN PORTE-À-PORTE



Les sacs rouges sont dédiés aux ordures ménagères et les sacs jaunes pour tous les emballages (sauf le verre) et les papiers.

A CULLECTE EN SACS EN PURTE-A-PURTE





Présentez <u>quelques</u> <u>secondes</u> votre **PASS déchets** devant le lecteur.



Ouvrez la trappe, mettez vos sacs BIEN FERMÉS <u>dans le</u> <u>tambour</u>et refermez la trappe.

STOP AUX INCIVILITÉS

Les sacs noirs déposés au sol sont assimilés à du dépôt sauvage (non conforme au règlement de collecte), seul les sacs rouges sont acceptés. Le SIMER travaille avec les collectivités pour lutter contre ces incivilités.

Les sacs noirs, c'est DANS les PAC et non à côté. Les emballages et les papiers en vrac DANS le PAC.

Agissons tous ensemble pour maintenir la propreté de notre cadre de vie !



Des aménagements dans les déchèteries

Le SIMER dispose d'un réseau dense de 17 déchèteries sur les 90 communes. Elles assurent un service de proximité pour trier les déchets dits occasionnels qui ne sont pas collectés dans les autres équipements (bacs, PAC, bornes à verre, textile, composteurs). Plusieurs dizaines de types de déchets y sont acceptées et triées pour être valorisées.

DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES DE VALORISATION

Plusieurs filières sont déjà en place dans les déchèteries du SIMER comme : les équipements électriques et électroniques (D3E), les piles et accumulateurs, les produits chimiques (DDS), etc.

Les filières AR-TICLES DE BRICO-LAGE, DE JARDIN



ET JOUETS, après une période de test concluante en 2023, sur 5 déchèteries, sont déployées, à présent, **sur la majorité des déchèteries (**excepté celles d'Availles-Limouzine, Chaunay, Lathus-St-Rémy, Lésigny et St-Pierre-de Maillé).

Les articles de bricolage et jardin et les jouets de plus de 80 cm, <u>cassés</u>, <u>NE POUVANT PAS ÊTRE RÉEMPLOYÉS</u> sont à déposer dans les bennes mutualisées avec le mobilier. Pour les articles plus petits, des caisses sont prévues à côté.

S'ILS SONT ENCORE RÉUTILISABLES, PRIVILÈGIEZ LE DÉPÔT DANS LES ESPACES RÉEMPLOI.

et extérieur (canapés, chaises, tapis, stores, etc.) Literie (cadres de lit, matelas, sommiers, etc.) Bricolage et jardin (seaux, tuyaux d'arrosage, parasols, caisses à outils, etc.) Jouets (jeux d'extérieur, d'imitation, trotteurs, véhicules à pédales, etc.) Déposez ici, ils seront recyclés ou valorisés. Avant de jeter, pensez à reporer, donner. Avant de jeter, pensez à reporer, donner.

Mobilier intérieur

AMÈNAGEMENTS SUR LES DÉCHÈTERIES DE CIVAUX/ VALDIVIENNE ET DE LA TRIMOUILLE

Les déchèteries de Civaux / Valdivienne et La Trimouille ont fait l'objet de travaux en début d'année avec l'installation de contrôles d'accès et de réfection de certaines zones, notamment l'aménagement des zones de récupération du compost.







Fermeture à 17h à partir du 2 novembre.

Des changements d'horaires, en raison de travaux, de formation des agents, d'aléas météorologiques, sont possibles. Pensez à consulter le site internet, l'appli ou facebook.



Besoin d'un PASS déchets ? | Une question sur votre mode de collecte ? | Où est la déchèterie la plus proche de CHEZ VOUS ? | Besoin d'un composteur? | Un doute sur le tri?

SIMER / ÉCO-PÔLE

La Poudrerie 86 320 SILLARS 05 49 91 96 42

ecopole@simer86.fr Du lundi au vendredi 8h30 à 12h

et 13h30 à 17h

SIMER / AGENCE LOCALE

1 Rue du chemin vert 86 400 CIVRAY 05 49 97 59 50 redevance.cccp@simer86.fr







l'application





une newsletter pour suivre l'actualité du syndicat comme les reports de jours de collecte, des changements d'horaires, les aides à l'achat, des conseils.





Guide du tri

Actualités du

territoire



Carte des points de collecte



Calendrier de collecte



Alertes personnalisées



Demandes et signalements































Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

Le bon geste en 3 étapes





Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L).

1. Je trie mes placards, et je mets ce dont je souhaite me séparer dans un sac fermé.

2. Rendez-vous sur **refashion.fr/citoyen** pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.

3. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.





RECYCLER SES PILES utile!









